

#### HONORAIRES DE TRANSACTION Particulier - TVA au taux en vigueur de 20% INCLUSE -

MONTANT DE LA TRANSACTION	Locaux à usage d'habitation	Terrains à Bâtir
De 1 à 50 000 €	12% *	10% *
De 50 001 € à 100 000 €	8%	
De 100 001 € à 200 000€	7%	8%
De 200 001 € à 300 00 €	6%	
Au delà de 300 001€	5%	

\* Rémunération minimum forfaitaire: 3.500 € TTC

#### HONORAIRES DE TRANSACTION Professionnelle - TVA au taux en vigueur de 20 % en sus

MONTANT DE LA TRANSACTION	Locaux à usage commercial, industriel, professionnel	Cession de bail
De 1 à 50 000 €	8 % ** HT	15% HT
De 50 001 € à 100 000 €	8 % HT	
De 100 001 € à 200 000€	8 % HT	
De 200 001 € à 300 00 €	7 % HT	
Au delà de 300 001€	6 % HT	

\*\* Rémunération minimum forfaitaire: 3.500 € HT

#### HONORAIRES DE TRANSACTION VIAGER Particuliers - TVA au taux en vigueur de 20 % incluse

Valeur du bien	VIAGER
De 1 à 50 000 €	5 000 €
De 50 001 € à 75 000 €	7 000 €
De 75 001 € à 100 000€	8 000 €
De 100 001 € à 150 000 €	9 500 €
De 150 001 € à 300 000€	13 000 €
Au-delà de 300 0001 €	5%

les honoraires de négociation sont:

- à la charge vendeur dans le cadre d'un mandat de vente
- à la charge acquéreur dans le cadre d'un mandat de recherche

Les honoraires d'agence sont exigibles le jour de la signature de l'acte authentique chez le notaire



#### Engagement mandats SQUARE BOX Vendeur

Délai* du mandataire pour remplir sa mission	Diminution de la rémunération perçue par le mandataire
91 et 120 jours	10%
121 et 180 jours	15%
Supérieur à 181 jours	20%

\* L'agence s'engage à signer un avant contrat de vente, dans un délai de 90 jours à compter de sa date d'effet ( voir conditions en agence). Si, au-delà de cette dates, un avant contrat n'est pas signé la rémunération perçue du vendeur par la mandataire sera diminuée comme spécifié dans le tableau ci-dessus.

**Notre agence est habilitée à recevoir des fonds mandants Compte séquestre CREDIT AGRICOLE Place LOUIS XII Blois 83328965437**

**Dans le cadre de notre objectif qualité et services clients, toute réclamation est à adresser par mail sur la boîte : squarehabitat.vdf@squarehabitat.fr**

**BAREME MIS A JOUR LE 18/02/2020**

**HONORAIRES LOCATION - TVA au taux en vigueur de 20% INCLUS - Hors tarifs professionnels en HT**
**Particulier**

	Part honoraires		
	A charge du Locataire	A charge du Bailleur	
Visites des lieux, constitution du dossier, rédaction du bail (T.T.C).	8% du loyer annuel hors charges T.T.C		Honoraires plafonnés à 8 €/m <sup>2</sup> habitable selon la loi en vigueur
Honoraires de réalisation des états des lieux (T.T.C) .			Honoraires plafonnés à 3 €/m <sup>2</sup> habitable selon la loi en vigueur
Honoraires d'entremise et négociation		Forfait de 85 € TTC	

Notre agence est habilitée à recevoir des fonds mandants Compte séquestre CREDIT AGRICOLE Place LOUIS XII Blois : 83328965437  
 Dans le cadre de notre objectif qualité et services clients, toute réclamation est à adresser sur par mail sur la boîte :  
[squarehabitat.vdf@squarehabitat.fr](mailto:squarehabitat.vdf@squarehabitat.fr)

**Professionnels**
**Part honoraires**

15% HT du loyer annuel hors charges T.T.C  
 A charge du Bailleur

15 % HT du loyer annuel hors charges T.T.C  
 A Charge du Locataire

Rédaction de bail commercial, professionnel et dérogatoire  
 4% HT charge bailleur / 4% charge locataire

- Hors bail notarié sur demande du bailleur
- TVA au taux en vigueur de 20% en sus

**HONORAIRES DE GESTION A LA CHARGE DU BAILLEUR - TVA au taux en vigueur de 20% INCLUSE**

GESTION	HONORAIRES
Gestion Financière, Administrative, Fiscale, Technique (Sinistres)	7 % T.T.C *
SERVICES OPTIONNELS	HONORAIRES
Option Assurance loyers impayés, Détérioration et Protection Juridique	3,50 % T.T.C *
Option Assurance Vacances Locatives	3,50 % T.T.C *

**BAREME MIS A JOUR LE 18/02/2020**